

Dans la continuité des élections européennes, les résultats des élections législatives confirment la défaite du Président de la République, le profond rejet de la politique anti-sociale menée depuis 7 ans et adoptée à coups de 49-3 répétés. Au premier tour, la désormais « minorité présidentielle » a perdu 5 points par rapport aux élections législatives de 2022 et recueilli l'assentiment de seulement 13% des inscrits soit à peine 2 électeurs sur 10. Au second tour, il n'a obtenu que 160 députés, contre plus de 300 en 2017 et 245 en 2022.

Des gilets jaunes à la mobilisation contre le recul de l'âge de départ à la retraite, la colère n'a cessé de s'exprimer malgré la répression. Aujourd'hui, Emmanuel Macron est totalement discrédité. Ses réformes doivent être abrogées et ses projets abandonnés.

Gabriel Attal a remis sa démission. A l'heure où ce communiqué est adopté, le Président de la République lui a demandé de rester ! Dans ce contexte, le bureau de l'Union Départementale de Loire-Atlantique fait sien le communiqué de presse de la Confédération FO publié le 2 Juillet, avant le 2<sup>ème</sup> tour donc qui stipule :

*« (...) FORCE OUVRIERE rappelle son attachement aux valeurs républicaines qui forgent son indépendance. Parce que le syndicalisme indépendant ne saurait exister en dehors de la démocratie, pour FO, profondément opposée au racisme, à la xénophobie et à l'antisémitisme, les principes républicains de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité, sont des valeurs incontournables. Quelle que soit l'issue de ces élections, FO continuera de porter l'exigence du progrès et de la justice sociale : augmentation des salaires, défense de la protection sociale collective et du paritarisme, renforcement des services publics partout sur le territoire, refus de l'austérité, développement d'un emploi stable avec un vrai travail, un vrai salaire, un vrai contrat, défense de la liberté syndicale et de la liberté de négociation, abrogation de la réforme des retraites, préservation des droits des demandeurs d'emploi, lutte contre toutes les discriminations. Avant, pendant et après, continuons de porter nos revendications quels que soient nos interlocuteurs ! Indépendants nous sommes, indépendants nous resterons ! »*

**Le bureau de l'UD FO 44 estime que la satisfaction immédiate de nos revendications est une urgence absolue :**

- ❖ **L'augmentation immédiate du SMIC et la réouverture des négociations salariales** à tous les niveaux pour la préservation et l'augmentation du pouvoir d'achat.
- ❖ **Le blocage des prix** de l'énergie, du carburant, des loyers et des produits de première nécessité
- ❖ **L'abrogation de la réforme des retraites Macron/Borne** et le refus de toute remise en cause des régimes spéciaux de retraite dans la perspective du retour à 60 ans.
- ❖ **La défense de la Sécurité Sociale** (Assurance Maladie, Assurance Vieillesse, Allocations Familiales...) sur ses bases fondatrices de 1945 financée par les cotisations (salaire différé), le retrait de la logique de l'ONDAM.
- ❖ **Le retour à des services publics de qualité sur tout le territoire**, notamment la réouverture des urgences de nuit à Ancenis.
- ❖ **L'abrogation du « choc des savoirs »**, de Parcoursup et du SNU.
- ❖ **La défense des statuts et des conventions collectives**, remis en cause par de multiples réformes (abrogation de la loi El Khomri et des ordonnances Macron de 2017, de la loi de Transformation de la Fonction Publique...).
- ❖ **Le retrait définitif des réformes sur l'assurance chômage.**
- ❖ **Le cessez le feu immédiat en Palestine comme en Ukraine**, l'arrêt du génocide à Gaza, l'arrêt des livraisons d'arme.
- ❖ **L'abrogation des lois « Séparatisme », « Sécurité Globale » et « Immigration »**, l'arrêt des mesures répressives et des atteintes au droit syndical.

Les salariés pourront compter sur Force Ouvrière pour continuer à défendre les revendications, les libertés, les droits démocratiques et les faire aboutir par la mobilisation si nécessaire.

**Adopté à l'unanimité des 30 présents – Nantes, le 8 juillet 2024**